BULLETIN MUNICIPAL
JANVIER 2013

Mot du maire,

Le deuxième semestre 2012 a vu se concrétiser le projet phare de l'année, à savoir la réhabilitation du parvis de notre église. Nous avons profité de la journée du 11 novembre pour réceptionner les travaux effectués : pavage du parvis devant l'entrée de l'église avec mise en valeur du monument aux morts et de la croix de mission. La stèle à la mémoire de Jean RUYS a été installée en collaboration avec la FNACA. Les toilettes ainsi que la restauration de la vierge du fronton seront achevées, ce début d'année. Vous trouverez dans ce bulletin un historique des deux pierres tombales mises à jour lors des travaux.

La deuxième réalisation importante a été effectuée à la cantine scolaire avec la réhabilitation totale de la cuisine pendant les vacances d'été, travaux très appréciés par la cantinière et le Sou des Écoles au profit de nos enfants.

Pour la sécurité, qui fait l'objet d'une attention permanente, deux réalisations ont été menées : l'aménagement à Pin du carrefour route de Saint Jean sur Veyle/ route des colonnes (Biziat), et la première tranche du cheminement piétonnier route de Mons à proximité de la gendarmerie.

Pour l'année 2013 l'investissement le plus important découle des mises aux normes obligatoires avec la construction d'une nouvelle bibliothèque en façade de la rue des écoles. La salle du conseil et des mariages déménagera au rez-de-chaussée de la mairie, dans la bibliothèque actuelle. Une rampe sera créée pour accéder à l'entrée existante.

Une autre directive européenne se concrétisera cette année avec la mise en place obligatoire, pour les ordures ménagères, de la redevance incitative. Nous devons devenir acteurs actifs de notre environnement. Des enquêteurs ont déjà pris contact avec la plupart d'entre vous afin de définir le container le plus adapté à votre foyer. A partir de juin débutera une phase test. Le but de cette redevance est d'inciter chacun de nous à faire un effort encore plus important dans le tri de ses ordures car chaque objet jeté à la poubelle n'a pas fini sa vie et a un coût de traitement important, notamment s'il n'est pas dans la bonne filière de recyclage.

Cette année nous débuterons aussi une première tranche d'assainissement à Pin afin de connecter, dans le futur, la partie ouest du hameau non encore desservie par la lagune.

Du point de vue sécurité, des extensions de cheminement piétonnier seront effectuées notamment route des dîmes.

Pour l'habitat, un permis global va être déposé en début d'année par la SEMCODA, pour aménager, en plusieurs tranches, le quartier des Huguets à proximité de la gendarmerie. Une modification du POS autorisera la construction de deux bâtiments avec rez-de-chaussée + deux étages, le reste sera construit avec un étage unique. Les premiers travaux pourraient débuter en fin d'année. La première phase prévoit une trentaine de logements qui sont tous destinés à la vente avec des conditions avantageuses. Six logements adaptés et destinés aux personnes âgées ou à mobilité réduite viendront s'insérer dans cette première réalisation. Une publicité sera effectuée une fois le projet définitivement arrêté.

Bien que nos finances soient saines, le budget de l'année 2013 s'annonce difficile à cause des nombreuses participations obligatoires qui augmentent sans modération (SDISS, assainissement, ordures ménagères, charges dues à de nouvelles normes, …) et des recettes qui régressent (participation de l'État, subventions, dotations diverses). Des arbitrages seront à faire lors du vote du budget.

Bien que les économistes ne nous prédisent pas de reprise spectaculaire cette année, je voudrais ici remercier tous les chefs d'entreprise ou artisans de notre commune qui font le maximum pour maintenir l'emploi et qui contribuent à ce que l'Ain et notre territoire aient un des taux de chômage les plus bas de France.

Je voudrais aussi remercier l'équipe municipale, le personnel communal et les associations qui œuvrent toute l'année à votre service et qui, chacun à leur niveau, sont d'une disponibilité méritante.

À vous tous qui appréciez vivre à Laiz, je vous souhaite une bonne année 2013 avec des projets plein la tête.

Le Maire,
Yves ZANCANARO

Horaires d'ouverture de la Mairie
Lundi 8h00 – 12h00 - Mercredi 14h00 – 17h00
Jeudi 9h00 – 12h00 - Vendredi 15h00 – 18h00
Ouvert le 1er samedi non férié de chaque mois 8h00 – 12h00
Consultation du maire sur rendez-vous mercredi de 10h00 – 12h00
Secrétariat : 03 85 31 51 27 - Fax : 03 85 31 53 21
Mail : mairie-laiz@wanadoo.fr – Internet : http //mairie.laiz.free.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION AU 1ER JANVIER 2013

Population municipale :	**1130**
Population comptée à part :	**30**
Population totale :	**1160**

CLUB AMITIE LAIZIENNE

Depuis début octobre et jusqu'en juin, le Club a repris ses activités. Les rencontres ont toujours lieu les 1er et 3éme mardi de chaque mois, à 14 heures, à la salle des fêtes de Laiz.

Cette année le club compte 41 adhérents. Nous invitons les retraités à venir nous rejoindre pour passer un moment convivial en jouant aux cartes, scrabble ou autres jeux de société.

Au cours de l'année nous organisons plusieurs manifestations :
- Dimanche 24 mars 2013 : Loto
- Vendredi 5 juillet 2013 : Pétanque
- Mardi 22 octobre 2013 : Belote à la vache

Beaucoup d'adhérents ont répondu présents à notre assemblée générale du 4 décembre avec un repas à midi au restaurant. Pour la 2éme année, nous fêtons Noël avec la bûche, et les Rois avec la galette.
Des cours d'informatique sont mis en place depuis début décembre à l'école de Laiz pour les adhérents et ceci, grâce à Monsieur le Maire et deux formateurs qui viennent bénévolement chaque jeudi de 18h30 à 20h. Nous les remercions chaleureusement. Les cours de l'année dernière ont été fortement appréciés par 12 personnes.

Nous avons une petite pensée pour notre ancien président qui nous a quittés cette année et pour tous ceux qui ont des problèmes de santé. Qu'ils reviennent rapidement parmi nous et nous leur souhaitons bon rétablissement.

Le Bureau

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS COMMUNALES 1ER SEMESTRE 2013

Vendredi 11 Janvier	**Vœux du Maire**
Dimanche 3 Février	**Vente de Boudin/Boulettes par le Sou des Ecoles de Laiz (Salle des fêtes)**
Dimanche 10 Mars	**Vente de boudin/boulettes de la Société de chasse de Laiz (Salle des fêtes)**
Dimanche 24 Mars	**Loto du Club Amitié Laizienne (Salle des fêtes de Laiz)**
Dimanche 24 Mars	**Vente de couscous par le Sou des écoles de Laiz (Cantine)**
Samedi 6 Avril	**Banquet des Classes (Salle des fêtes) ?**
Samedi 6 Avril	**Concours de Pétanque Club de Laiz (Place du village)**
Dimanche 14 Avril	**Vente de plats à emporter par Planète danse (Salle de sport de Laiz)**
Dimanche 28 Avril	**Vide Grenier du Comité des Fêtes de Laiz (Place du village)**
Mercredi 1er Mai	**Concours Officiel du Pétanque Club de Laiz (Place du village)**
Dimanche 5 Mai	**Marche familiale du Comité Paroissial (Place du village)**
Mercredi 8 Mai	**Commémoration Armistice 1945**
Vendredi 31 Mai	**Fête des voisins (rue des écoles)**
Samedi 8 Juin	**Concours de pétanque de la Société de chasse de Laiz (Place du village)**
Vendredi 21 Juin	**Journée portes ouvertes + mini kermesse du Sou des écoles de Laiz (École)**
Vendredi 28 Juin	**Concours nocturne du Pétanque Club de Laiz (Place du village)**
Samedi 29 Juin	**Soirée d'été du Comité des fêtes (place du village)**
Vendredi 5 Juillet	**Concours de pétanque du Club Amitié Laizienne (Place du village)**
Dimanche 7 Juillet	**Sortie d'été du Comité des Fêtes**

REPAS DES ANCIENS

Cette année le groupe des « la Mineur » est venu divertir nos anciens une partie de l'après-midi lors du repas organisé et offert par le CCAS, le 25 novembre 2012. Une quarantaine de personnes âgées de 65 ans et plus se sont retrouvées dans une ambiance chaleureuse et sympathique. Une fois encore, le repas cuisiné par les Saveurs Régionales fut très apprécié.

NOUVELLE RECRUE

Mademoiselle Estelle Penin, titulaire du CAP petite enfance, prendra ses fonctions au poste d'ATSEM dès le 7 janvier 2013 pour succéder à Mme Frédérique Girodet.
Nous tenons à remercier Frédérique pour son investissement au sein de l'école au poste d'ATSEM qu'elle occupait depuis quelques années. Elle a choisi de quitter Laiz pour suivre son mari muté en Savoie. Nous leur souhaitons une bonne intégration dans leur nouvelle vie.

INFOS SMIDOM

Afin de nous conformer à la loi Grenelle 1 qui fixe, à l'échelon national, des objectifs de réduction et de valorisation des déchets, depuis le début de l'année 2012, le SMIDOM expérimente la Redevance Incitative sur 5 communes tests de notre territoire.
Les étapes : jusqu'à fin décembre 2012, la société L & M. a été missionnée pour effectuer dans chaque foyer une enquête afin de déterminer le volume du bac dont il conviendra de vous équiper en fonction du nombre de personnes au foyer.
Au cours du 1er trimestre 2013 : vous devrez acquérir un bac conforme muni d'une puce auprès du SMIDOM. Une réunion d'information publique sera organisée (par le SMIDOM) dans notre commune.
Au 1er janvier 2013 : commencement du test sur 23 communes.
Si vous désirez plus d'informations vous pouvez contacter le SMIDOM au numéro vert 0 800 330 180.

PLANNING COLLECTE DON DU SANG 2013

Salle polyvalente de Pont-de-Veyle – Avenue des Sports de 8h30 à 12h30

Venez nombreux les Lundi 25 Février - Lundi 6 Mai - Lundi 12 août - Lundi 14 octobre
Lundi 23 Décembre

SOCIETE DE CHASSE

Le dimanche 10 mars 2013, à la salle des fêtes de Laiz, les chasseurs vous proposeront une vente de boudin, fabrication à l'ancienne ainsi que des caillettes et caillettes au chou (nous les avons testées, un véritable régal !). Dès à présent, et par sécurité, vous pouvez réserver votre commande au 03 85 31 55 81.

Les chasseurs de Laiz.

PETANQUE CLUB LAIZIEN

Le Club de pétanque existe depuis plusieurs années et compte actuellement une vingtaine de licenciés. Nous organisons plusieurs concours dans l'année, en journée ou en nocturne. Dès que les beaux jours arrivent, les entraînements peuvent commencer les mercredis et vendredis à 18h30 (face à la mairie de Laiz). Vous y retrouverez une équipe d'amis dynamique, qui vous fera passer un bon moment. Venez nombreux vous essayez à ce sport convivial. Le secrétariat reste à votre disposition pour de plus amples renseignements au 06 60 06 82 55.

Président : VANDROUX Davy **Trésorier :** GIMARET Kévin **Secrétaire :** MATOS Isabelle

BIBLIOTHEQUE DE LAIZ
(Prêts gratuits)

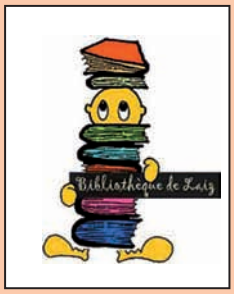

Comme chaque année depuis le mois de septembre, la bibliothèque accueille petits et grands trois fois par semaine.
- Mercredi de 17 h à 18 h
- Vendredi de 16 h 30 à 18 h
- Samedi de 10 h 30 à 11 h 30

En collaboration avec le groupement des bibliothèques du canton, elle participe à l'organisation du rallye lecture pour les écoliers des classes CM1 et CM2 et pour les sixièmes du collège de Pont-de-Veyle.

Tous les mois, de septembre à juin, les classes maternelles et primaires assistent à la lecture de contes et légendes. Les enfants bénéficient de l'accueil des bénévoles pour se familiariser avec le monde des livres et des documents sans cesse renouvelés.

L'assemblée générale se tiendra le 1er février 2013 à 20 h 30 à la bibliothèque.

L'équipe de la bibliothèque.

FLASH INFO

Pour connaître les activités culturelles et de loisirs dans chacune de nos communes, consulter le site de la communauté de communes de Pont de Veyle, cliquer sur Sport, Loisirs et Cultures.
Site : www.**cc-pontdeveyle**.com

FNACA

Il a fallu pas moins de cinquante années pour que les représentants de la nation décident que le 19 mars, anniversaire du cessez-le-feu en Algérie voulu par le Général de Gaulle, soit dorénavant « la Journée Nationale à la mémoire des victimes civiles et militaires des combats d'Afrique du Nord ».
Le vote du Sénat a largement confirmé celui de l'Assemblée Nationale et le Conseil Constitutionnel vient d'officialiser cette date du 19 mars 1962, qui entre de plein droit dans le calendrier des commémorations en même temps que dans l'histoire.
Dès 1963, et chaque 19 mars, la FNACA a été la seule organisation à rendre hommage aux 30 000 militaires pour la plupart appelés à l'âge de vingt ans qui ont laissé leur vie en Algérie, au Maroc ou en Tunisie, entre 1954 et 1962.
Il faut rappeler que les Conseils municipaux de Laiz et du canton ont pris depuis longtemps position en faveur de l'officialisation du 19 mars, ayant à déplorer la mort de quatre jeunes gens au cours des affrontements. Pour ce qui concerne la commune, les sections locales et cantonales de la FNACA ont œuvré conjointement avec la municipalité pour ériger une stèle à la mémoire de Jean Ruys, du 28° Régiment de Dragons, tué le 18 avril 1957 dans le secteur d'Affreville (Algérie), au cours d'une embuscade qui fit quatorze morts.
Cette stèle, gravée par l'artisan local Jean Mazoyer, a pris place devant l'église, à proximité du monument aux morts. Son inauguration officielle est prévue au début de l'année 2013. Elle aura lieu en présence de rescapés du combat qui tiennent à honorer le souvenir de leur infortuné camarade.
La population sera tenue informée de la date par les soins de la mairie et du comité local des Anciens d'Algérie.

GROUPEMENT DES BIBLIOTHEQUES

Il a pour but de favoriser, par diverses actions culturelles, le développement de la lecture. Son Conseil d'Administration est constitué de membres des 10 bibliothèques du canton de Pont-de-Veyle.

En 2012, le Groupement a proposé de nombreuses animations comme :
Une Soirée Contes, tout public, avec **Anne Montange**, le 4 février à Cruzilles. La venue d'un auteur, **Marc Klapczynski** pour les 190 élèves de CE des écoles les 8 et 9 mars. La venue de la conteuse, **Ghislaine Moreno**, pour 314 élèves des petites et moyennes sections de maternelle du 24 au 27 avril. La venue de l'auteur, **Pascale Maret**, pour 110 élèves de 5° du collège G. Sand. Et enfin, dans le cadre du partenariat avec le Service Jeunesse de la Communauté de communes, **Jean-Luc Luciani** est venu rencontrer près de 200 élèves de Cours Moyen, ainsi que les 6° du collège pour clôturer le 7ème rallye lecture.

D'autres manifestations sont déjà programmées en **2012 – 2013**, comme la venue de l'écrivain pour adultes, **Dominique Marny** à Saint-Jean-sur-Veyle, une soirée « Contes et Légendes du Sénégal » le samedi 16 février 2013 au Foyer rural de Cormoranche, des venues d'auteurs pour adultes et jeunes du canton….
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la Présidente du Groupement au 03 85 31 64 44.

PARVIS DE L'EGLISE

Début des travaux

Découverte des pierres tombales

Les travaux avancent

Inauguration le 11 Novembre 2012

Travaux en cours de finition

COMITE PAROISSIAL

Connaissez-vous l'église de Laiz avec son comité paroissial ? Notre paroisse fait partie d'un ensemble de 4 paroisses qui s'appelle Groupement paroissial de Bey, Cormoranche, Grièges et Laiz. Notre rôle est de promouvoir la vie de notre paroisse et d'orienter son avenir. Notre champ d'action est divers et varié :

- préparation des offices religieux comme les mariages, baptêmes, funérailles.
- gestion de la situation financière de notre église, permettant de participer à son entretien et à la rénovation de divers équipements.
- accueil des nouveaux chrétiens dans notre commune, favorisant leur intégration
- organisation des activités au sein de notre paroisse, qui ont comme but de rassembler toute personne intéressée.

Côté activité, nous avons constaté avec plaisir votre participation nombreuse à la marche familiale en printemps dernier, lors de laquelle nous vous avons proposé de marcher autour de notre village et d'échanger autour d'un verre ou d'une part de gâteau. Nous remercions tous les bénévoles qui nous ont aidés à la préparation et au bon déroulement de cette journée.

Aussi en 2013, nous souhaitons prolonger cette expérience agréable le dimanche 05 mai et nous serons contents de marcher avec vous. Réservez la date et préparez vos chaussures de marche !

Vous avez des questions ou des commentaires ? N'hésitez pas à nous contacter :

Mme Mireille Dupont 03 85 23 11 08
Mlle Aurélie Catherin 03 85 31 66 63
Mme Yvonne Maréchal 03 85 31 57 73
M. Hartmut Schulteis 03 85 37 89 27
Curé : Père Roger FUTI. À votre disposition au Presbytère de Grièges, 94 Place de l'Église : 03 85 31 50 38
Mail : grouparoissial.grieges@yahoo.fr ou du curé directement : rfutiao2000@yahoo.fr

Découverte : des pierres qui parlent

Les travaux d'aménagement de la place du monument devant l'église ont mis à jour deux pierres tombales vieilles de deux siècles. Quoiqu'elles aient souffert d'un long séjour sous terre, leurs inscriptions funéraires agrémentées de croix et de « lacrimae christi », révèlent les pratiques d'une déjà lointaine époque :

- Ci-gît madame Marie Samyon née Monier décédée à Pont-de-Veyle le 11 janvier 1819 âgée de 70 ans. Ornée de dons, de manières et de qualités aimables elle pratiqua toutes les vertus.

-Ici repose Louis Marie Anne Samyon bon citoyen excellent père né le 11 février 17… mort le 16 décembre 1820.

L'épitaphe est la dernière des vanités, dit le proverbe : en leur temps, tous deux furent des personnalités très en vue.
Claude Samyon, était originaire de Vonnas. Riche régisseur de biens, « viveur et joyeux s'il en fût » au dire de l'écrivain Sirand, il vint flirter avec la noblesse en faisant l'acquisition du château d'Epeyssolles. Louis, son fils, adjoignit à un patrimoine considérable de domaines et de rentes, le fief et le château de la Garde. Procureur syndic de Pont-de-Veyle, il dut sa notoriété à ses grades de lieutenant puis commandant de la Compagnie des Chevaliers de l'Arquebuse, entre 1772 et 1814.
Il s'agissait d'une société de tir des plus huppées, dont l'origine remontait au XVI°siècle, regroupant deux douzaines de tireurs, nobles, notables ou grands bourgeois. En faire parti était un honneur insigne et traduisait l'opulence. À pied comme à cheval, en uniforme, tambour battant, étendard déployé, la compagnie s'exhibait dans des parades spectaculaires très prisées.
La saison s'ouvrait en mai, aux Echets, par le tir du papegai, un oiseau en bois fixé à l'extrémité d'une perche, qui sacrait le Roi de l'Arquebuse pour un an. Suivait toute une série de concours sur invitations dont certains dans les cités voisines, jusqu'à Bourg ou Beaune.
Diligente Directrice des Relations Humaines comme on dirait aujourd'hui, Marie Samyon dirigeait le service de « rafraîchissements » ou de plantureuses « collations » servis au pavillon de l'Arquebuse sis au Petit Faubourg (bâtiment Aubertin), quand ce n'était pas au Château d'Epeyssolles. Elle régissait aussi le protocole des bals que ces messieurs donnaient périodiquement « pour la satisfaction du beau sexe ».
Mise en sommeil à la Révolution, l'Arquebuse se reconstitua en 1805, au temps des gloires napoléoniennes. Elle ne retrouva pas ses fastes d'antan et périclita rapidement. Elle reprit ses activités de façon épisodique à partir de 1824 et fut finalement dissoute en 1848.
La présence à Laiz de ces vénérables dalles a toute une histoire. Après avoir vendu Epeyssolles en 1806, les Samyon se fixèrent à Pont-de-Veyle où ils moururent. À l'époque, le cimetière en face de l'hôpital trop exigu et responsable « d'exhalaisons contagieuses » avait dû être abandonné. Depuis lors, les morts étaient inhumés à Laiz. Ils le furent jusqu'en 1822, lorsque la ville créa son nouveau cimetière dans la côte de Crottet.
Comme il était de tradition pour des gens de leur condition, Marie et Louis furent ensevelis dans l'église de Laiz même ou au plus près du porche. Lors des travaux d'agrandissement dont l'édifice fit l'objet en 1857, il fallut déplacer les dalles. Celles des époux Samyon transférées au pied du socle de la Croix de Mission de 1845, se trouvèrent miraculeusement préservées. C'est là qu'elles ont été mises à jour.
Elles sont désormais dressées contre le mur sud de la nef rappelant par leurs inscriptions, l'époque où on gravait dans la pierre les qualités – réelles ou idéalisées - des défunts.

Jean Martinerie

AIDE AU TRANSPORT DES PERSONNES DE PLUS DE 65 ANS DU CANTON DE PONT-DE-VEYLE

La Communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle a décidé de faire bénéficier de réductions sur les transports existants (taxis et autocars) aux personnes de plus de 65 ans du canton pour l'année 2013.
L'accès à ce service est toutefois soumis à des conditions mentionnées en annexe. Si vous êtes intéressé, et pensez répondre à ces conditions, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie.
Après validation par votre centre Communal d'Action Sociale, le carnet de bons et la liste des transporteurs vous seront remis.

Qui peut en bénéficier ?

- Les personnes qui ont plus de 65 ans et sont non imposables.
- Et remplissent au moins 2 des 3 conditions énumérées ci-dessous, selon l'appréciation du CCAS local :

- Ne pas avoir de véhicule
- Etre malade ou handicapé
- Etre isolé

L'aide apportée se situera entre 80 € et 100 € pour l'année civile 2013

Les ayants droits utiliseront leurs bons comme ils le souhaitent dans la limite du secteur géographique suivant :

Mâcon – Bourg-en-Bresse – Hauteville – Lyon – Villefranche-sur-Saône – Belleville – Villars-les-Dombes.

Le CLIC des Pays de Bresse*

À quoi ça sert ?

- à répondre aux besoins des retraités et des personnes âgées (trouver le bon interlocuteur, connaître ses droits, recevoir gratuitement la carte MEMO, aider au montage des dossiers administratifs…)
- à informer lors de réunions publiques ou des ateliers de prévention sur des thèmes d'actualité (voir calendrier 2013 en bas de page)
- à animer le réseau de partenaires (élus, professionnels, associations…)

Comment joindre le CLIC ?

- un seul numéro de téléphone : ***04 74 30 78 24***
- des permanences à Pont-de-Veyle les 2ème et 4ème lundis du mois (9h – 12h)
- un site internet www.clicdespaysdebresse.org

Calendrier des réunions et ateliers 2013

Canton de ...	Coligny	Montrevel-en-Bresse	Pont-de-Vaux	Pont-de-Veyle	Saint-Trivier-de-Courtes
Janvier				Atelier sur les chutes	
Février			Atelier « mémoire »		
Mars	La baisse de l'audition			La baisse de l'audition	
Avril					
Mai	La conduite automobile	Le code de la route		Le code de la route	
Mai		Rhumatisme, arthrose			
Juin	Le sommeil	La sécurité au domicile			Les bases du secourisme
Juin		Le diabète, mieux s'informer et vivre avec			
Septembre					
Octobre		Les p'tits déjeuners senior : l'équilibre alimentaire			
Novembre		Les difficultés respiratoires			

**centre local d'information et de coordination gérontologique*

Lutte contre l'Ambroisie
Un problème de santé publique au cœur de nos villes et de nos campagnes

L'ambroisie à feuille d'armoise (en latin, Ambrosia artemisiifolia) est une plante invasive originaire d'Amérique du nord, apparue en France par des importations de semences fourragères. Cette plante a su faire sa place dans notre département pour coloniser aujourd'hui l'ensemble de nos plaines.

Identifier l'Ambroisie :

Feuilles :
- profondément découpées
- vertes sur les 2 faces
- Pas d'odeur aromatique

Tiges :
- velues et rougeâtres

Le pollen de l'ambroisie est parmi les plus allergisants. Le pic pollinique a lieu généralement en août et septembre. Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins.

Pour cela, la lutte contre l'ambroisie est une préoccupation du ministère de la santé.

Dans le département de l'AIN, à l'initiative de Monsieur le Préfet, un comité départemental de lutte contre l'ambroisie a été mis en place le 15 octobre 2012. Composé, entre autres, des représentants des collectivités, des sociétés gestionnaires des infrastructures, des représentants du monde agricole, d'associations de malades et de protection de l'environnement, d'élus et de référents communaux, il doit élaborer, pour 2013, un plan d'actions départemental de lutte contre l'ambroisie.
Une journée européenne de lutte contre l'ambroisie a eu lieu le 23 juin 2012 sur plusieurs communes de l'Ain. Celle-ci est reconduite, chaque année, le premier samedi de l'été. Cette journée est idéale pour présenter la plante et pratiquer l'arrachage avec la population.

La lutte curative fait appel à diverses techniques à adapter au cas par cas :
1. L'arrachage (méthode la plus efficace).
2. La fauche ou broyage (pour les grandes surfaces infestées).
3. Le désherbage chimique (en dernier recours).

En agriculture, de nombreuses techniques existent. Ne pas hésiter à interroger la chambre d'agriculture.

La période de destruction à cibler va de mai à juillet. La destruction avant floraison (avant juillet) est la plus facile et réduit l'exposition aux pollens allergènes.

La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous. Nous n'en viendrons pas à bout sans votre vigilance et sans aide. Il n'y a pas de petit geste et toutes les bonnes volontés sont nécessaires.
En avril, les premières plantules d'ambroisie se détacheront du sol, nous aurons alors 3 à 4 mois pour la détruire. Ensemble empêchons-la de fleurir !

Sur le territoire communal, un référent, Monsieur Fayolle Jean-Marc, a été désigné par le Maire. Ce référent est votre interlocuteur pour vous aider à la reconnaître et vous conseiller dans la lutte.

Contact : Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes, Délégation de l'AIN, Service Environnement Santé
9 rue de la Grenouillère | 01000 BOURG en BRESSE | France Tél. : 04.81.92.01.00
Courriel : ars-dt01-environnement-sante@ars.sante.fr
Site internet : www.ambroisie.info

« Histoire et Patrimoine » : transmettre le passé au futur

Ouverte à tous, l'association cantonale Histoire et Patrimoine du canton de Pont-de-Veyle qui a son siège à la mairie de Grièges est une association cantonale regroupant les personnes intéressées par le patrimoine du canton, et au-delà. Adhérente à Patrimoine des Pays de l'Ain, H.P. offre la possibilité à ses membres de suivre les formations « au guidage » proposées par PPA. Les personnes ayant suivi cette formation apportent leur concours à l'Office de Tourisme en assurant le guidage des visites organisées dans le canton. Une façon de fédérer les deux associations.

L'année 2012 a marqué une étape dans cette collaboration avec la théâtralisation de la visite de Pont-de-Veyle le 6 juillet. Cette visite, organisée par l'O.T., qui se déroule en semi-nocturne, s'est terminée devant la porte horloge par un rappel de deux moments de l'histoire de la ville : l'entrée du Duc de Lesdiguières dans son fief, puis la période révolutionnaire avec l'arrivée d'Albitte, chargé, entre autres, de la destruction des clochers et de la récupération des matériaux. 4 cavaliers de Grièges et Cormoranche étaient venus prêter main-forte, donnant une dimension toute particulière au spectacle.

Le chantier sur la microtoponymie suit son cours. Il s'agit de rechercher les origines des noms de lieux ou d'expressions locales, souvent véhiculées oralement et de ce fait fragilisées. Toutes les personnes susceptibles d'apporter des témoignages sur la commune ou les environs seront les bienvenues. Au moment où la technique nous apporte de l'information de plus en plus précise et structurée, il est important d'archiver cette somme de connaissances détenues par la mémoire collective. Toutefois, il ne s'agit pas de jouer les « passéistes », mais d'assurer notre rôle de témoins et transmettre ce savoir. À noter que ce travail est mené par différents groupes dans la région Rhône-Alpes.

Le groupe « Faites du patois », connaît une activité débordante. Ses membres se sont beaucoup investis dans l'organisation de la 33ème fête internationale du Franco-provençal qui s'est déroulée dans le département sous forme d'animations locales durant la semaine du 17 au 22, avec pour point d'orgue les 21 et 22 septembre à Bourg-en-Bresse, sous l'égide de Patrimoine des Pays de l'Ain.

Cette année encore l'association « Histoire et Patrimoine » a pris une part active à l'animation de notre canton, s'insérant parfaitement dans le réseau associatif qui fait notre richesse. Toutes les personnes intéressées par l'histoire de notre canton, les traditions, le mode de vie des années passées et la transmission des connaissances seront les bienvenues.

Jean VITAL

COMITE DES FETES ET LOISIRS

Chers Laiziennes, Laiziens,

Je remercie toutes les familles et amis qui ont participé aux différentes manifestations qui se sont déroulées au cours de l'année 2012. (Vide grenier, soirée d'été, sortie au Pal et marché de Noël).

Pour 2013 nous maintenons ce même programme et c'est pourquoi je souhaite vous voir encore plus nombreux pour que notre association vive de nombreuses années au cœur de notre village.

Le Président
Gilbert PERIN

ÉTAT CIVIL

Naissances

CLEMENT Lucie Eva	1er août 2012
DE MEYER Simon Gabriel	06 août 2012
GAUDILLET Evan Yves Irénée	02 juillet 2012
GUENIN Aaron Romain	23 novembre 2012
GUERNION Loris	04 juin 2012
GUILLOT Robin	06 avril 2012
JACQUET Louise Sasha	20 octobre 2012
MEROT Maxime Guy	30 mai 2012
PATIN JACOB Noah Frédéric René	21 décembre 2012
RUSSO Tiago Albino	17 juillet 2012
SALIER Aaron Victor	21 août 2012
VALENCOT Enzo	04 octobre 2012
YEPONDE ZAWOL Marvin	23 novembre 2012

Mariages

BERNY Caroline et GUERRA Nicolas	28 décembre 2012
BERNY François et AUPOIL Dorothée	07 juillet 2012
JUTEAU Morgan Evrad et LATOUR Marie-Astrid Catherine	13 juillet 2012
LISTRA Loïc et PREVOST Sabrina	21 avril 2012
PIQUANT Sébastien et BERTHEROT Anne-Sophie, Hélène	16 juin 2012
ZANCANARO Yves, Jacques, Arthur et TOURNIER-COLLETTA-FERRAND Isabelle, Charlotte, Yvonne	02 juin 2012

Décès

BEAUDET Yvette, Joséphine épouse BENOIT	06 décembre 2012
HYVERNAT Jean Marie	06 juillet 2012
KERNOU Noria	30 mai 2012
MORONNOZ Arsène Joseph	27 août 2012
WEISS Jean-Paul, Robert, Auguste	21 juin 2012

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CANTON DE PONT-DE-VEYLE

Comité de jumelage
Canton de Pont-de-Veyle
63 grande rue
01290 Pont-de-Veyle

L'année 2012 a vu les échanges perdurer avec notre commune jumelle de Straubenhardt : voyage en mai avec 57 participants, voyage en juillet pour les 750 ans de la commune d'Ottenhausen avec 19 participants dont 6 jeunes. Du côté de nos amis allemands, venue d'une vingtaine de personnes pour la soirée dansante du 25 février, à Laiz, et participation d'une trentaine de marcheurs à Perrex, début septembre, pour la « Marche Gourmande » de l'Office de Tourisme.

À chaque rencontre, les familles prennent plaisir à se retrouver et à entretenir les liens tissés, pour certains, depuis plus de 10 ans. Mais de nouvelles familles s'impliquent maintenant et favorisent, ainsi, le rayonnement du Comité de Jumelage dans le canton.

Pour les projets 2013, il est envisagé une soirée en mars, la venue de nos amis allemands au printemps pour un temps de visites. Et, bien sûr, ils sont partants pour venir marcher en septembre. Et nous irons dans l'année, à Straubenhardt, pour un weekend « football et pâtisserie » !...

Le Comité de Jumelage accueille, volontiers, toutes les propositions et les bonnes volontés.

N'hésitez pas, contactez-nous par l'intermédiaire de vos responsables de communes qui sont pour la commune de Laiz : Annekatrin Laborieux - 194 chemin des Motterets - 01290 Laiz.

Une partie des marcheurs franco-allemands, le 9 septembre 2012, à Perrex